








# Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise la Bertrand  
[www.boissise-la-bertrand@orange.fr](mailto:www.boissise-la-bertrand@orange.fr)

n° 101  
Juillet 2018





Mairie		p.4
Environnement, urbanisme, travaux		p.8
Bon à savoir		p.12
Enfance & jeunesse		p.15
Culture & animation		p.16
Tribune libre		p.22
Agenda		p.24

**Mairie de Boissise la Bertrand**  
2 rue François Rolin  
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21  
Fax : 01 64 38 23 01

Site : [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)  
Courriel : [boissise-la-bertrand@orange.fr](mailto:boissise-la-bertrand@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 19h  
Mardi de 16h à 18h  
Mercredi de 9h30 à 11h30  
Jeudi de 16h à 19h  
Vendredi de 16h à 18h  
Samedi de 9h30 à 11h30



**Attention : modifications horaires d'été voir l'agenda en dernière page.**

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand  
www.boissise-la-bertrand@orange.fr n°101  
Juillet 2018

**Juillet 2018 - n°101**



**Directeur de la publication :** Le maire, Alain Bernheim  
**Comité de rédaction :** Mireille Chapus, Annie Courtier, Olivier Delmer, Georges Larroque, Marc Loubet  
**Charte graphique et mise en pages :** Bertrand Cossoux  
**Impression :** Imprilith  
**Distribution :** Services municipaux  
**Tirage :** 500 exemplaires



## Chères Boissisiennes, Chers Boissisiens,



*Le temps des vacances est arrivé, pour les enfants comme pour les grands. Chacun aspire à un repos bien mérité et cherche à profiter de ces moments estivaux pour ressouder la famille. C'est l'occasion pour nous de faire un retour en arrière sur le semestre écoulé.*

*L'activité « travaux » est soutenue. Les opérations ont commencé dans le secteur des Egremonts. Cinq lots sont déjà vendus, trois rue de l'Aunette et deux rue des Egremonts et l'on voit sortir de terre une première habitation. Les travaux de viabilisation de la rue des Egremonts sont menés activement. Notre Adjoint Travaux développe dans notre magazine les divers chantiers en cours sur notre commune.*

*Notre commune a de nouveau été victime de la Seine cet hiver, qui a encore débordée, moins de deux ans après la crue de juin 2016. Aussi curieux que cela puisse paraître, le point d'interception de la RD 39 s'est fait dans un endroit différent de celui de 2016. La rue des Platanes est devenue inaccessible, sous l'eau, et certains riverains ont eu à nouveau leur jardin et leur cave inondés. L'accès à l'EHPAD « Les Bruyères » via notre village a de nouveau été coupé, le personnel utilisateur du Mélibus ne pouvant plus se rendre à leur travail. Les « Autorités » n'ont pas accédé à notre demande d'organiser un acheminement de ce personnel via Cesson et Seine-Port... « le covoiturage suffit » ! Par prudence, l'EHPAD a fait installer un groupe électrogène de façon à être autonome en cas de coupure du réseau d'électricité. Ces épisodes de crue incitent l'Etat à être d'une extrême rigueur dans l'application des règles d'urbanisme, notamment du plan de prévention du risque inondation.*

*Cet hiver 2017/2018, nous avons été confrontés à l'invasion du terrain de l'AJCV (appartenant à l'Etat) par les Roms. Bien que les vieilles bâtisses insalubres aient été murées et l'accès interdit par des blocs de béton, bien que la zone soit déclarée inhabitable par un arrêté préfectoral, nous avons découvert ces nouveaux « habitants » au retour de la Toussaint : deux familles avec enfants, dont une femme enceinte qui accouchait le lendemain, dans deux pièces sans eau, ni électricité, ni chauffage, ni assainissement. Trêve hivernale oblige, ces nouveaux habitants ne pouvaient être expulsés ; les enfants ont été inscrits à l'école. Les règles d'hospitalité ont été respectées... mais pendant ce temps s'est installée une activité de ferrailleur (avec pollution du sol) en toute clandestinité... les lieux étant discrets... masqués à l'abri des regards dans les bois. C'est la noria de camions entrant et sortant qui a attiré notre attention ; plus de 100 personnes ont été dénombrées à l'intérieur de ce qui était devenu un camp. Je me suis exprimé sur cette situation dans une lettre adressée aux Boissisiens le 12.04.2018...*

*Nous regrettons de ne pas avoir pu obtenir de contact avec la Préfète pour la mise au point d'une solution honorable à cette délicate affaire : protection de la nature, activité illégale et polluante, scolarisation des enfants où l'on sentait une réelle volonté d'insertion des mères... d'autant que le gouvernement a lancé une action auprès des préfets pour accentuer la résorption des campements illicites et des bidonvilles (en France : 570 bidonvilles où vivent 16 000 personnes, principalement roumains et bulgares). Pour notre commune, nous avons pu arrêter la pollution de la nature, mais le problème humain est resté entier avec ces femmes et enfants ballotés sans solution.*

*Budget 2018 : celui-ci a été voté dans les délais impartis, en enregistrant une nouvelle fois une baisse des dotations de l'Etat en matière d'investissement. Notre adjoint Finances le présente dans les pages suivantes.*

*La sécurité sur la route RD 39 : c'est un sujet récurrent pour la vie des Boissisiens. Il a été exacerbé à l'occasion du projet de renforcement des berges de Seine (2012). Le cheminement des piétons le long de la route, la circulation en vélo sont rendus très dangereux par la vitesse excessive des voitures. Cette circulation automobile crée un réel souci de sécurité pour les riverains et les habitants qui doivent se connecter à la RD 39 par la rue des Caves, la ruelle Pierreuse ou l'allée des Ecureuils. Les discussions, au point mort depuis quelques temps, viennent de reprendre avec le nouveau responsable de l'Agence Routière Départementale. Une proposition est mise sur la table, économique pour le département qui investirait et raisonnable pour la commune qui assurerait une maintenance à un coût maîtrisé. Ce sujet est développé dans l'article ci-après de notre « Boissise Mag ».*

*Le Conseil Municipal des Enfants a fait preuve de son dynamisme habituel : il a soutenu, dans une démarche de solidarité, l'action de l'association « La force d'un sourire » en organisant une vente de produits la veille de la fête des mères.*

*En outre, l'apiculteur de notre village, Monsieur Bordas, a organisé une initiation à l'apiculture pour nos enfants de l'école : un vif intérêt de la part des enfants, beaucoup de questions et de curiosité. Sensibilisation réussie !*

*Les animations proposées à nos Boissisiens ont rencontré un vif succès et vous pourrez vous en rendre compte au fil des pages de ce journal.*

*Il me reste à souhaiter à toutes et à tous de passer de bonnes vacances.*

**Alain BERNHEIM**  
**Maire de Boissise la Bertrand**

## Aménagement projeté de sécurisation de la route départementale 39

L'avant projet de sécurisation de la RD 39 concerne la section de route comprise entre la sortie Ouest du bourg et la maison de retraite (EHPAD « Lucie et Edgar Faure », dénommée autrefois « Résidence les Bruyères »). Cette section de route serait classée en agglomération, ce qui permettrait la réduction de vitesse autorisée de 70 km/h à 50 km/h.

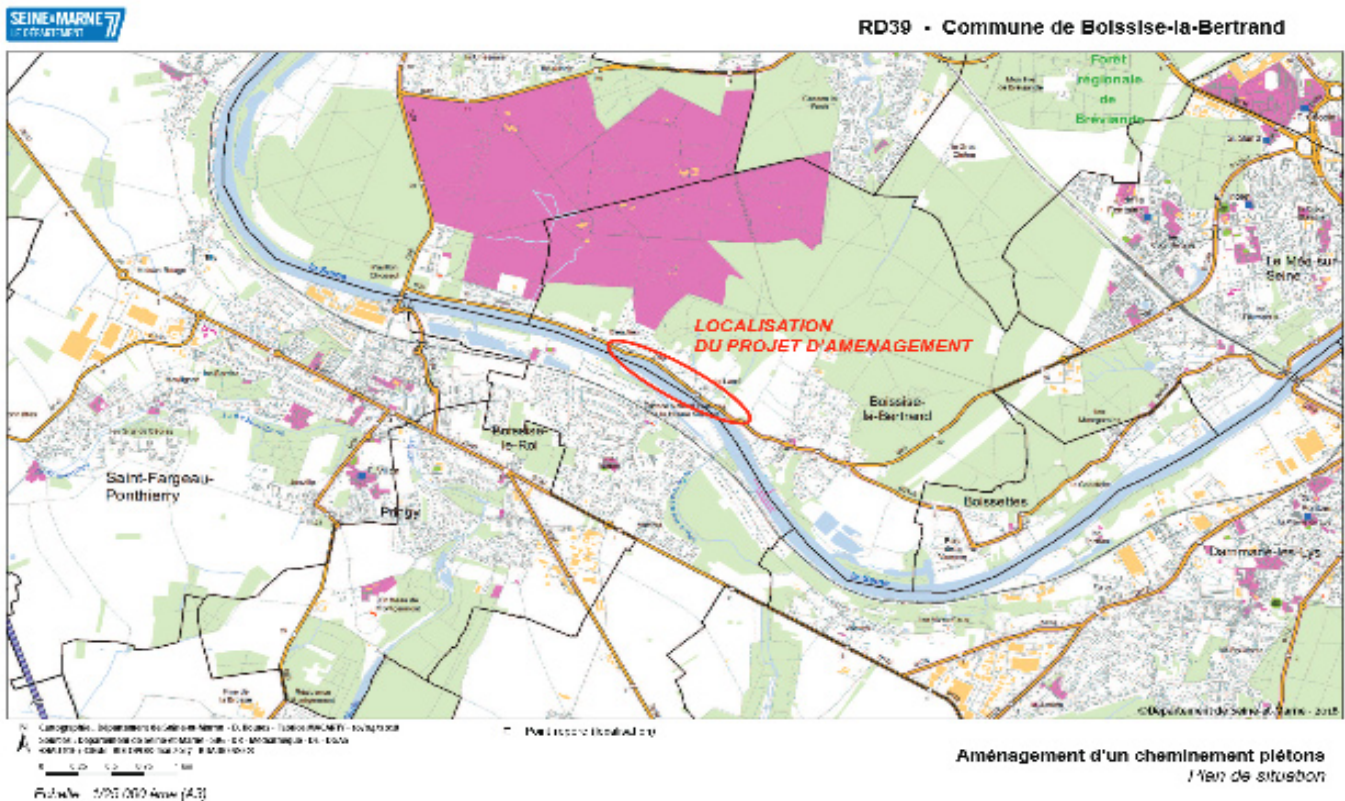
Pour assurer la continuité du cheminement piéton, qui, malheureusement n'a pas pu se faire de façon continue sur la berge pour des contraintes d'emprise, trois passages piétons seront implantés. Ces passages piétons permettent de cheminer soit sur la berge, soit côté riverain ; un de ces passages piétons permet d'accéder à l'arrêt de bus « Le Larré » situé sur la berge de Seine. Pour sécuriser ces passages piétons, au droit de chacun d'eux serait aménagée une écluse réduisant la largeur de la chaussée à une voie avec une limitation ponctuelle de la vitesse à 30 km/h.

Le classement en agglomération de cette portion de RD 39 induit la prise en charge par la Commune de la maintenance des signalisations horizontale et verticale, de l'accotement côté riverain, des ilots et des arrêts de bus (en partage avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine). La maintenance du système de feux protégeant l'accès à la maison de retraite est à la charge de la Commune, comme c'est le cas aujourd'hui. Cette extension du « périmètre agglomération » de la RD 39 induirait une augmentation de la charge de maintenance pour la commune, que le département évalue à environ 2 000,00 euros par an.

Le projet pourrait se concrétiser par la signature d'une convention entre le Département de Seine et Marne et la commune de Boissise la Bertrand, les travaux spécifiques se feraient simultanément avec les travaux de réfection de la bande de roulement (section Seine-Port / Boissise la Bertrand), prévus et financés pour 2018 et 2019.

Les riverains ont été informés récemment et tous les Boissisiens peuvent nous faire part de leurs remarques sur ce premier projet.

Les quatre schémas suivants décrivent le projet.







## Carnet de l'état civil du 9 février 2018 au 18 juin 2018

Bienvenue au jeune Boissisien : Thiméo et félicitations aux heureux parents.

- **Naissances**  
LUCET Thiméo né le 29/03/2018

Disparitions de Boissisiens

- **Décès**  
LAMEGARDE Victor décédé le 21/02/2018  
MACHAVOINE René décédé le 02/04/2018  
DUJARDIN Jean décédé le 21/04/2018



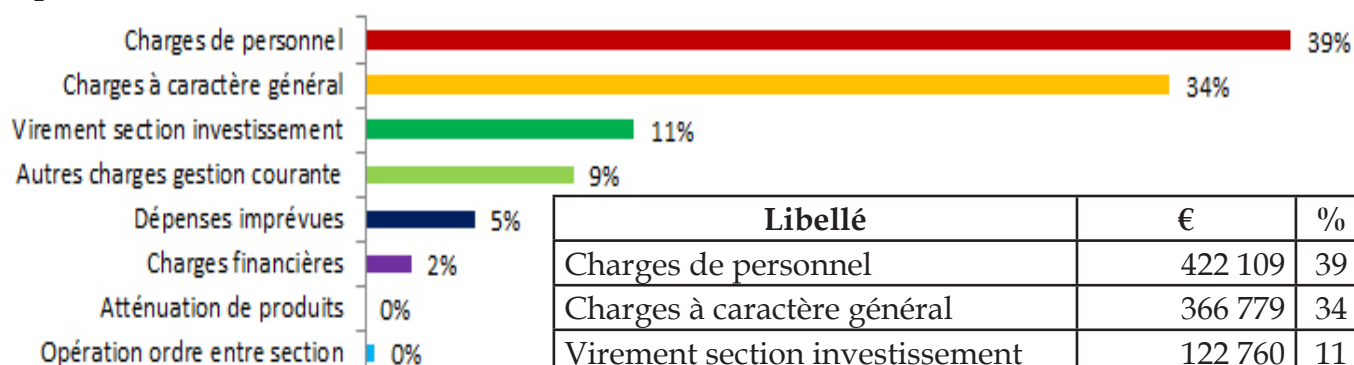
# Budget communal 2018

Lors de la séance du 12 avril 2018, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2018. Les taux des taxes d'habitations et taxes foncières restent inchangés comme les années précédentes malgré la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat. Elle était de 92 445€ en 2014 pour un montant estimé de 39 500€ cette année. De plus, la réforme de la fiscalité locale avec notamment la suppression de la taxe d'habitation, aura également des conséquences négatives sur nos finances dont nous ne connaissons pas encore l'ampleur. Malgré cela, notre Capacité d'Autofinancement est en croissance depuis 2016.

## Fonctionnement :

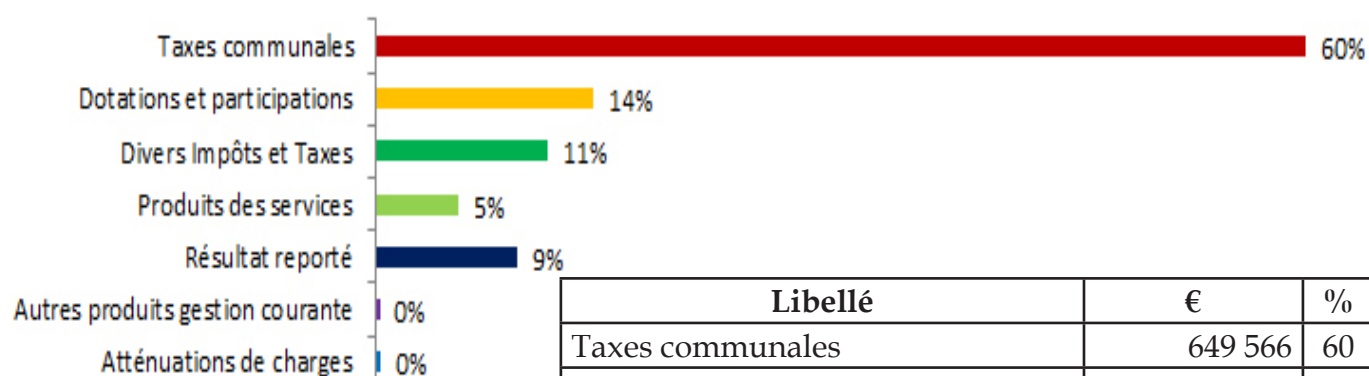
Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à un niveau de 1 082 599 €. Pour les dépenses, trois postes représentent l'essentiel du Budget prévisionnel. Les charges de personnel et les charges à caractère général sont bien maîtrisées mais n'offrent que peu de latitude. Seul, le virement à la section d'investissement présente une variable d'ajustement en fonction des programmes annuels de travaux.

### Dépenses :



Libellé	€	%
Charges de personnel	422 109	39
Charges à caractère général	366 779	34
Virement section investissement	122 760	11
Autres charges gestion courante	95 180	9
Dépenses imprévues	50 000	5
Charges financières	21 268	2
Atténuation de produits	0	0
Opération ordre entre section	4 503	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 082 599</b>	

### Recettes :



Libellé	€	%
Taxes communales	649 566	60
Dotations et participations	151 679	14
Divers Impôts et Taxes	119 444	11
Produits des services	58 000	5
Résultat reporté	98 454	9
Autres produits gestion courante	2 576	2
Atténuations de charges	2 880	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 082 599</b>	



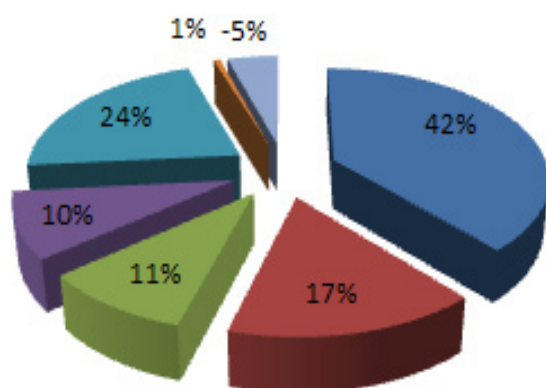
## Investissement :

Pour l'investissement, les recettes et dépenses sont équilibrées à la hauteur de 706 666€. Les dépenses sont en fonction du programme mis en place sur plusieurs années. Le détail est indiqué ci-dessous. Le remboursement d'emprunts (partie capital) est fixe et représente 92 173€ de nos dépenses. Quant aux recettes, elles proviennent principalement des subventions d'investissement que nous essayons d'obtenir auprès des différents partenaires pour chaque opération, du du virement de la section de fonctionnement et des excédents de fonctionnement affectés en investissement.

### Dépenses :

Libellé	€	%
Remboursement Emprunt	92 173	13
Solde d'investissement reporté	135 550	19
Opération sous mandat	74 933	11
Voirie Fontaine berger	16 543	2
Défense Incendie	50 000	7
Enfouissement réseaux	18 108	3
OAP des Egremonts	146 938	21
Mairie	66 123	9
Terrains	41 000	6
Aménagement CD 39	37 673	5
EDF - Eclairage public	6 344	1
Ecole et Cantine	14 831	2
Plan Local d'Urbanisme	1 440	0
Voirie	1 810	0
Plan sécurité commune	3 200	0
<b>TOTAL</b>	<b>706 666</b>	

### Recettes :

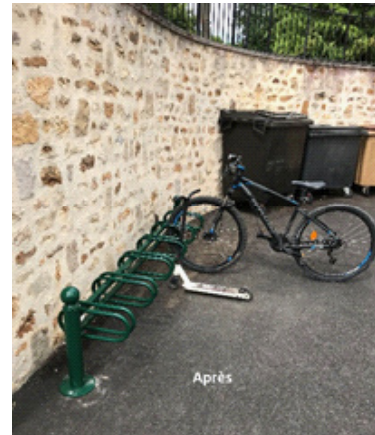
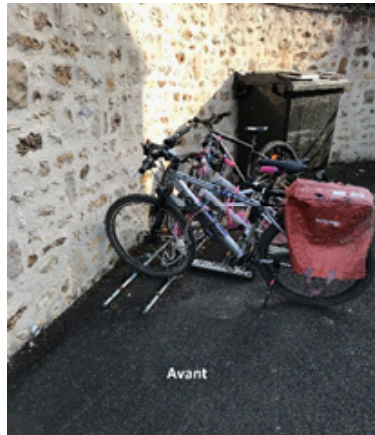


Libellé	€	%
Solde d'exécution reporté	299 295	42
Virement section Fonctionnement	122 760	17
Operations pour compte tiers	74 933	11
Fonds compensation TVA	73 718	10
Excédents de fonctionnement	166 354	24
Opérations patrimoniales	4 503	1
Subventions d'investissement	- 34 898	- 5
<b>TOTAL</b>	<b>706 666</b>	



## Vue panoramique sur les travaux

Le petit garage à vélos de l'école était dans un bien triste état. Les agents techniques en ont installé un nouveau, beaucoup plus beau.



La série des bornes bousculées ou cassées a repris en ce mois de mai 2018. Après celles de la rue François Rolin (2 bousculées et une cassée), c'est au tour de celle du petit parking de la mairie. Les agents techniques ont réparé ce désordre dès leur arrivée.



### Rue Pasteur :

Remplacement de la clôture de l'ancienne station d'épuration.





## OAP (Orientation d'Aménagement Programmé) des Egremonts :

**Rue des Egremonts :** afin de raccorder les 3 futurs lots au réseau des Eaux Usées des travaux de refonte complète du réseau existant a été réalisé ainsi que la mise en place des 3 «tabourets» (réceptacle individuel enterré des eaux usées).

Les travaux ont été mis en attente car il faut les valider par une société agréée ce qui permettra à la commune de toucher les subventions de la CAMVS liées aux travaux d'assainissement. Il faut rappeler que la CAMVS a la compétence de l'assainissement.



## Rue de l'Aunette :

Les travaux demandés par la mairie à ENEDIS sont maintenant terminés. Ceux-ci consistaient à faire «un déplacement d'ouvrage», autrement dit de replacer l'alimentation électrique sur le domaine communal et de la retirer des parties privées. Les travaux pilotés par la commune dans cette rue sont donc terminés en attendant la réfection de la rue après les constructions individuelles.

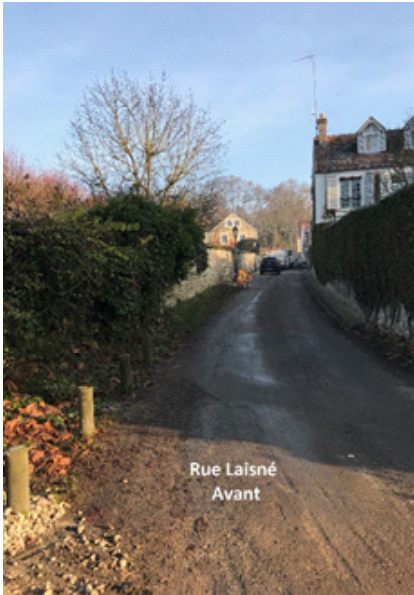
Ci-contre un aperçu du commencement des travaux de construction de la première maison individuelle.



**Rue Laisné :** remplacement d'un tampon cassé.







**Toujours rue Laisné :**

Pose de potelet évitant ainsi le stationnement dans le goulet de cette rue, ce qui empêchait le camion de ramassage des déchets ménagers de passer le matin de bonne heure.



**Station de traitement des eaux :**

L'extension de l'usine de traitement des eaux :



Aujourd'hui

Demain



Pose de la première pierre mercredi 13 juin 2018. Les premiers verres d'eau de la Seine sont prévus pour l'année prochaine en Mai 2019.



### Barrage de «Vives - Eaux» :

Démarré en mars 2014, le chantier de reconstruction du barrage de Vives-Eaux, est en voie d'achèvement.

Le nouveau barrage entièrement automatisé a été mis en service fin avril et l'ancien barrage datant de 1928 est en cours de démolition. La fin de ce chantier d'envergure porté par VNF est prévue pour septembre 2018. Cette opération de modernisation s'élève à 40 millions d'euros, cofinancé par l'AFITF (agence de financement des infrastructures de transport de France) et les collectivités territoriales.



### Ecole des Fontaines :

Les normes réglementaires demandaient l'installation sur un sol souple de la maison située dans la cour des maternelles. Ces travaux ont été réalisés durant les vacances d'avril.



## Précautions à prendre en cas d'orage



La période d'été est propice à des épisodes orageux nécessitant une vigilance particulière compte tenu notamment de la zone urbaine concernée, de l'intensité notable des pluies et des dégâts possibles.

Certains orages violents sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, particulièrement sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Quel comportement adopté ?

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

## Quand bébé voyage

C'est bientôt les vacances et vous partez pour un voyage avec votre jeune enfant ?

Quelques précautions sont à prendre avant le départ et pendant le voyage.

### Préparatifs avant le départ :

2 à 3 mois avant le départ, prenez avis auprès de votre médecin habituel pour vérifier les vaccinations. Pensez à prendre le carnet de santé de votre enfant.

Baby on board!



### En voiture :

Ne laissez jamais votre enfant seul dans une voiture.

Faites une pause toutes les deux heures dans un endroit ombragé.

Protégez votre enfant du soleil en posant un linge aux vitres de la voiture.

Proposez-lui souvent de l'eau, les enfants se déshydratent très vite.

Emportez des petits pots, briques de lait, bouteilles d'eau en quantité suffisante pour le voyage.

Prévoyez des jouets.

### En avion :

Prévoyez les retards et les annulations de vol.

Durant le décollage et l'atterrissage, faites boire votre enfant.

Adapter les habillements à la température ambiante, ayez les changes et les jouets à portée de main.

Au cours du vol, prévoyez à boire et à manger.

Bonnes vacances !





# Collecte des déchets ménagers 2018



Dates à retenir pour la collecte des déchets ménagers sur Boissise La Bertrand

## JOURS FERIES :

Les éboueurs bénéficient sur l'année de trois jours fériés. Aucune collecte n'a donc lieu à ces dates. Elles sont rattrapées aux jours suivants :

Jour férié	Collecte concernée	Rattrapage le
Mardi 1er mai 2018	Emballages	Mercredi 02 mai
Mardi 25 décembre 2018	Emballages	Mercredi 26 décembre
Mardi 1er janvier 2019	Emballages	Mercredi 02 janvier

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

La collecte des encombrants est assurée par le service Allo Encombrants au 0 800 501 088 (n° Vert gratuit depuis un poste fixe).

## COLLECTE DES DECHETS VERTS :

1<sup>er</sup> jour de collecte : vendredi 16 mars

Dernier jour de collecte : vendredi 14 décembre (sous réserve de modification).

## Des défibrillateurs dans la commune

Nous vous rappelons que deux défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune : un à côté de l'ascenseur d'accès à la mairie, parking de la mairie, le deuxième dans la salle de la Recellerie.

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. L'arrêt cardiaque n'est pas forcément fatal. Le cœur peut repartir si un massage cardiaque ou l'utilisation d'un défibrillateur est pratiqué.

Depuis mai 2007, toute personne peut utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, ayez trois réflexes :

- Appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours
- Commencer le massage cardiaque
- Si d'autres personnes sont présentes, leur demander d'aller chercher le défibrillateur le plus rapidement possible.



A vous de  
**SAUVER**

## Opération Tranquillité Vacances



Pour partir en vacances l'esprit tranquille et avoir la certitude que votre habitation ne sera pas complètement isolée, profitez de l'opération tranquillité vacances !

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de prendre contact avec le commissariat de police, des patrouilles seront organisées régulièrement dans les zones d'habitations délaissées, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

## Baignade interdite



En cette période estivale, Il est rappelé que la baignade en Seine est strictement interdite. Les dangers et risques de noyade sont réels notamment en raison du trafic fluvial, des courants et de la manoeuvre des ouvrages (barrage, écluse...) pouvant générer des mouvements d'eau importants.

## Elagage petit rappel

Dans toutes les rues ou voies, les propriétaires sont tenus d'élaguer régulièrement leurs végétaux de sorte que ces derniers n'empiètent ni sur les terrains voisins ni sur le domaine public.



## Le bon voisinage c'est précieux on y tient

Nous savons tous combien il est difficile de devoir supporter les bruits intempestifs d'un voisin tapageur. Depuis un décret du 9 mars 2012 cette infraction peut être sanctionnée par une amende. Alors sachons vivre ensemble et pensons à nos voisins !

## Sports passion revient cet été



La communauté d'agglomération Melun Val de Seine organise des stages sportifs d'une semaine pour les enfants de 6 à 17 ans, du 9 juillet au 31 août.

A la clef, la découverte de nombreuses disciplines sportives (patinage, roller, équitation, arts martiaux, sports collectifs et nautiques) sur trois sites : Boissise le roi (6/12 ans), Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans), et Melun (13/17 ans).

Plus d'informations au 01 64 79 25 41 ou sur le site [www.melunvaldeseine.fr/sportpassion](http://www.melunvaldeseine.fr/sportpassion).



## Des sourires pour la Force d'un Sourire

Les enfants du CME et de l'Ecole se sont retrouvés samedi 5 mai pour un atelier créatif.

Des boîtes, des photophores, des carnets ont été réalisés pour la vente du 26 mai dernier, au bénéfice de l'Association La Force d'un Sourire.

Les enfants ont adhéré à cette action de solidarité et ont été nombreux à y participer.

Cécile, Boissisienne, animait cette activité où créativité et rires étaient au rendez-vous.



## Découverte de l'apiculture

Le conseil municipal des enfants a proposé de faire découvrir l'apiculture aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Les Fontaines.

C'est ainsi que dimanche 8 avril, une douzaine d'enfants se sont retrouvés lors d'une séance théorique pour connaître le monde des abeilles.

Cette activité, animée par Monsieur Bordas, apiculteur domicilié à Boissise la Bertrand a suscité un véritable engouement auprès des enfants.

Un grand merci à lui pour son implication.



## CREA'KIDS : Une nouvelle association à Boissise !



Vos enfants aiment les activités manuelles ? Voilà une bonne nouvelle !

Une association proposant des activités de loisirs créatifs ouvrira dès septembre 2018 à Boissise.

Destinées aux enfants de 4 à 16 ans, les séances se dérouleront un samedi par mois de 10h à 12h dans la salle des associations (sous la mairie).

Renseignements au 06 66 48 05 34

ou à l'adresse mail suivante : [creakids77@hotmail.com](mailto:creakids77@hotmail.com)

## La Force d'un Sourire

Le Conseil Municipal d'Enfants  
soutient

l'Association la Force d'un Sourire



Suite à une initiative du Conseil Municipal d'Enfants (CME), la veille de la fête des mères a été organisé un après-midi de vente d'objets d'arts au bénéfice de l'Association la Force d'un Sourire.

Cette association, animée par des Boissisiens œuvre à la réalisation et au fonctionnement d'une pouponnière au Sénégal, pouponnière qui prend en charge des enfants âgés de la naissance à 3 ans sur une durée de quelques années. Par la suite les enfants sont replacés dans leur famille.

Le CME s'est mobilisé et a tenu un stand où pouvaient être achetés, des plants de tomates et différents aromates mais aussi des petits objets créés spécialement par les enfants : boîtes à objets, photophores...

L'information diffusée la semaine précédente par un « flyer » dans les boîtes aux lettres a permis à de nombreux Boissisiens, de mieux connaître l'association et ainsi de contribuer à son soutien.



Le bénéfice de l'après-midi pour le stand du CME s'est élevé à plus de 230€, et au total, cette journée aura permis d'engranger plus de 1 400€, et va permettre de nourrir les 16 enfants de la pouponnière pendant un mois !

La Force d'un Sourire remercie l'engagement solidaire et citoyen du CME et a d'ores et déjà pris rendez-vous afin de reconduire cette journée.

A l'année prochaine donc, encore plus nombreux !



## Comité des fêtes

Le samedi 24 mars dernier le comité des fêtes proposait une soirée Top 50.

Les 75 convives ont passé une bonne soirée avec des musiques des années 80 à nos jours et un bon repas servi par le traiteur Stéphane Cusac.

Un vrai retour aux années 80 pour certains qui avaient osé les déguisements !



Le sunlight des tropiques et les démons de minuit ont fait chanter et danser toutes les générations.

Vivement la prochaine soirée dansante !



## Carnaval des enfants

Heureuse surprise !

Suite au traditionnel lâcher de ballons du 7 avril 2018.

Un ballon retrouvé le 7 avril à Réau et un second retrouvé le 8 avril en Belgique à Overmere en région Flamande.



## Sports Loisirs : barbecue 2018

Barbecue géant réussi en ce **Vendredi soir 25 Mai** pour les adhérents de notre association Sport-Loisirs !

En effet 95 invités (adhérents, conjoints parfois avec enfants) se pressaient joyeusement ce soir-là répondant ainsi à l'invitation de **Marie-Paule Ménard, présidente**, et de son bureau afin de fêter ensemble une année sportive bien remplie. Ajoutons qu'Alain Bernheim, notre maire et son adjoint aux associations, Georges Larroque, étaient présents pour vivre avec nous cette manifestation annuelle fort sympathique, ce dont nous les remercions sincèrement.



Afin d'assurer la réussite de cette soirée, chacun ou chacune avait eu à cœur de préparer une entrée ou un dessert à l'odeur alléchante, l'association de son côté a offert brochettes de bœuf et saucisses grillées à point grâce aux soins experts de quelques volontaires parmi la gent masculine, à savoir : Christian Roy, Guy Prado, Serge Cattelan et Daniel Martin pour le choix avisé des vins... enfin, un vrai régal pour nos papilles ! Mais pour ce faire, Marcel Verdier, Guy et Christian ont volé à notre secours pour confectionner un nouveau barbecue, le précédent s'étant mystérieusement volatilisé l'an dernier : merci pour leur dévouement !





## Sports Loisirs : barbecue 2018

Pour parfaire ce moment, Alain Berheim a tenu ensuite à saluer la vitalité de l'association forte de **92 membres**, son dynamisme sous l'égide efficace et bienveillante de Marie-Paule Ménard laquelle n'a pas manqué ensuite de remercier chaleureusement la municipalité de son soutien financier et moral à Sport-Loisirs. Après avoir dressé un court bilan très positif de l'association et souligné les liens réels créés entre adhérents, elle a voulu rendre hommage à nos 3 animatrices très professionnelles : **Valérie, Clarisse et Roxane** sans qui ne serait possible : aussi était-il normal de leur destiner un petit cadeau en remerciement de cette bonne année passée en compagnie. A leur tour, elles ont exprimé avec émotion leur bonheur de venir exercer, depuis plusieurs années (10 ans pour Valérie et Clarisse) leurs talents à Boissise-la Bertrand où elles sont plus que jamais les bienvenues.



Mais comme pour toute association sportive qui se respecte, la soirée ne pouvait s'achever sur ce moment quelque peu solennel, alors dès que les premières notes d'une musique endiablée retentirent, les invités ont pu apprécier une démonstration de Zumba très convaincante emmenée par une Clarisse enthousiaste.

Une fois de plus, une joyeuse soirée festive... parfaite, placée plus que jamais sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

Longue vie à notre association Sport-loisirs et rendez-vous pris pour l'an prochain.



## Sports Loisirs : Rentrée 2018

Même si les vacances estivales se profilent à l'horizon, il faut déjà songer à la rentrée !

Mais comment garder la forme, prendre soin de vous et vous détendre ?

L'Association Sports-Loisirs de Boissise-la-Bertrand est là pour répondre à votre attente. Dans un cadre sport-santé, en partenariat avec la Fédération française de l'Education physique et de Gymnastique volontaire (F.F.E.P.G.V.), l'association vous propose des cours variés, adaptés à toutes les générations confondues, ouverts également aux adolescents à partir de 13 ans.

Nos quatre dynamiques animatrices vous feront pratiquer dans la bonne humeur :

**Fitness, Renforcement musculaire, Stretching, Gym douce et Zumba !**

Voici en détail, le déroulement de ces séances :

<b>Mardi de 18h45 à 19h45:</b>	Fitness, Renforcement musculaire avec Valérie.
<b>Mercredi de 18h30 à 19h30 :</b>	Renforcement musculaire et Stretching avec Roxane.
<b>Jeudi de 9h30 à 10h30 :</b>	Gym douce avec Clarisse .
<b>Jeudi de 19h à 20h :</b>	Zumba, Fitness avec Clarisse.

Certains cours correspondent à votre niveau et à vos souhaits, alors soyez les bienvenus pour les tester d'abord et être convaincus de leur efficacité comme nos très nombreux adhérents. Rendez-vous donc :

**Inscriptions : Lundi 17 Septembre de 17h30 à 19h30 à la Recellerie de Boissise-la-Bertrand.**

**Démarrage des cours le Mardi 18 Septembre !**

La cotisation annuelle est de **125 Euros pour les Boissisiens** et de **141 Euros pour les extérieurs** (licence et assurances incluses). Celle-ci donne droit aux 4 séances hebdomadaires et pourra être réglée en 3 fois : signalons que pour les moins de 18 ans, 5 Euros sont à déduire sur le total.

**Attention très importante consigne de la Fédération !!! :**

**L'inscription du 17 Septembre** ne sera effective que sur présentation du questionnaire de santé, pour les renouvellements d'adhésion. Pour les nouveaux adhérents, **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique volontaire** sera exigé, il doit impérativement dater de moins de 3 mois à la date d'inscription pour être valide. L'accès aux cours ne sera possible qu'à cette condition. Outre cela, la fiche d'inscription avec son questionnaire de santé pourra être retirée en mairie à partir du 1er Juillet, elle sera également téléchargeable sur le site de la mairie :

[www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr) (rubrique : sport, culture, loisir).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous par mail à l'adresse suivante : [gymvolontaire-077118-2@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-077118-2@epgv.fr)

Ou par téléphone au 06 07 31 21 54.

A bientôt peut-être et bonnes vacances à tous !





## Un cinéma à Boissise !!!

Vous êtes à la recherche d'un bon petit plan soirée famille. Si on vous dit, une projection gratuite en plein air d'un film connu dans le Parc MALKA, si en plus, vous avez possibilité de faire un pique-nique, vous y ajoutez un «trio jazz» vous signeriez je pense ! et bien cela c'est passé le 2 juin 2018 à Boissise la Bertrand.

Organisée par les Communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes, avec en renfort les comités des fêtes des deux Communes, sous un climat clément, cette soirée amicale, chaleureuse, conviviale et sympathique, de l'avis de beaucoup de Boissisiens, s'est déroulée dans d'excellentes conditions.



# Nouvel Elan

## Un village où il fait bon vivre dans l'intérêt général de tous !

Depuis quelques mois la notion de village où il fait bon vivre chère à l'ensemble des Boissisiens est utilisée par certains, membres ou non d'association. L'aspect des clôtures en a été l'événement marquant de l'hiver dernier !

### Une fausse bonne idée !

La création du lotissement des Egremonts, avec l'ouverture de la rue aux loups à ses riverains et aux engins de chantier durant la durée des travaux, a été l'occasion de voir ressurgir l'idée de «délestage» de la rue François Rolin. Comment ? Tout simplement par la transformation de la rue aux loups en voie de contournement et de desserte (du rond point du cimetière jusqu'à la rue des joies, en prolongeant la nouvelle voie de desserte qui bouclera ce lotissement : rue des Egremonts, rue aux Loups en remontant sur 80m puis rue des sangliers (voie à créer).

Comment peut-on envisager une solution de «délestage» de la rue François Rolin par la rue aux Loups ? Tout d'abord le projet de transformer sur 80m en route carrossable la rue aux Loups est imposé par des éléments de sécurité civile (pas de lotissement en impasse). Ensuite celle-ci demeurera très étroite (contrainte boisée/AEV), à sens unique de circulation et sera un espace partagé entre voitures à très basse vitesse, vélos et piétons, sans trottoir, donc n'offrant ainsi aucune sécurité. De même pour la sortie rue aux Loups au niveau du rond point du cimetière qui est aujourd'hui déjà dangereuse avec des véhicules arrivant à une vitesse trop élevée sur ce rond point et ne laissant pas sortir facilement les véhicules de la rue aux loups. Qu'en sera t-il demain lorsque la circulation à ce niveau sera beaucoup plus dense ?

Cette nouvelle voie permettrait sûrement aux habitants du secteur NE du village (le plus urbanisé) de rejoindre le CD39 pour aller vers Melun, plus rapidement mais de ce fait des rues plutôt tranquilles actuellement vont devenir des voies de passages et de circulation. Ainsi au lieu d'apporter des solutions nous allons au contraire mettre de la voiture et ses nuisances partout sur ce secteur. Sans compter la détérioration d'un bois et d'une voie, régulièrement fréquentée par des familles en promenade dominicale mais aussi des randonneurs, des cyclistes.

### Pour une réflexion globale

Dans une contrainte urbanistique majeure, trois nouveaux lotissements vont se construire à différents endroits de notre village, les Egremonts aujourd'hui, et dans un souci de rééquilibrage de l'urbanisme le Bas Boire demain, ainsi que probablement par la suite les Loups (secteur cimetière). Ne faudrait-il pas se poser ? Ne faudrait-il pas se mettre autour d'une table, réfléchir et penser à réguler ces nouveaux flux de circulations induits par les contraintes de l'urbanisme ? Avant d'envisager de créer de nouvelles voies, connaissant notre budget, ne vaudrait-il pas mieux réfléchir sur la circulation intérieure et prévoir un plan de circulation global ?

Il en est de même pour la mise en sécurité du CD39 entre le village et la Maison de retraite, certains reprochent au Maire de ne pas agir suffisamment, alors que se finalise ce dossier avec la direction des routes. Tout ne revient pas à l'action du seul Maire. Le CD 39 est une voie départementale et c'est donc au Département d'agir et surtout de l'entretenir au risque de voir la réalité budgétaire nous rattraper. Enfin il nous semble important aussi de réfléchir à la prolongation de la sécurité entre Beaulieu et le Campus des Berges de Seine mais aussi à l'arrivée Est du CD 39. Sans oublier de parler de la circulation sur ce CD en intra muros.

C'est pourquoi nous pensons et demandons à monsieur le Maire de créer une commission élargie au delà des élus et de la commission urbanisme, à des habitants de chaque quartier, à des partenaires institutionnels ...



# Nouvel Elan

## L'AJCV et le rachat des terrains

D'autres mais peut-être sont-ce les mêmes ? Avancent l'idée de remettre en cause le projet d'acquisition d'une partie des terrains de l'ex AJCV pour pouvoir mieux financer des projets d'aménagement du CD39, redisons le encore une fois, pour nous il n'est aucunement question que notre village assume les dépenses de sécurisation du CD 39.

Quant aux terrains de l'AJCV, tous ceux qui défendent ce projet d'acquisition le font en étant conscients que la commune ne pourra pas seule assurer son aménagement. En effet l'achat de ce terrain ne pourrait se réaliser que si la commune contracte un partenariat pour l'aménager et le dépolluer.

Mais si ce projet est défendu, c'est pour que la commune conserve la maîtrise foncière sur ces parcelles et qu'elles ne soient pas laissées à des projets institutionnels dont nous n'aurions pas ou peu à redire. Ces terrains, dont le bâti est à l'abandon ont deux fois déjà été envahi par des Roms. Situation difficile à gérer pour la commune (respect du droit, et aspect humain) surtout quand la Préfecture ne répond pas à nos questions et n'apporte aucune aide. Ces terrains donc appartiennent aujourd'hui à l'Etat (ministère de la justice), il faut savoir qu'une circulaire de janvier 2018 émanant du Président de la République demande aux Préfets de mettre en place des groupes travail afin de pouvoir agir sur les bidonvilles avec pour objectif leur résorption totale. Travailler sur l'accueil de ces populations et aider à leur intégration. Si une nouvelle population de ce type arrive de nouveau dans notre village nous serons probablement une nouvelle fois confrontés à une situation encore plus difficile à gérer. L'Etat s'appuie une fois de plus sur l'aide que doivent apporter les collectivités locales en les mettant au premier rang et en soulignant leur rôle essentiel à jouer dans la mobilisation du dispositifs de droit commun. Même si nous voulions participer à ce dispositif, quels moyens nous seraient donnés ? Comment une collectivité de notre taille peut apporter des réponses de cette envergure ? Dans quelles conditions d'accueil ? Combien de temps ? **Clairement il nous apparaît donc important de conserver et renforcer notre emprise foncière afin d'en garder la gestion et la maîtrise.**

Boissise-la-Bertrand est un charmant village où le bon vivre est un mot d'ordre affiché et défendu par le Maire et son équipe. Nous y adhérons, mais au delà des mots, pour que cette idée ne soit pas qu'un slogan elle ne peut reposer que sur des considérations matérielles, des injonctions au respect de la loi (certes nécessaires parfois), mais aussi et avant tout sur du dialogue, de la concertation et du lien humain au travers de réseaux et rendez-vous communaux (fêtes, événements communaux, manifestations culturelles).

Alors oui nous pensons à quelques uns qu'il ne faut pas abandonner ce projet tant que nous n'avons pas essayé de tout mettre en œuvre pour entamer des démarches et trouver des partenaires ....

Pour terminer sur une note optimiste, tout d'abord merci aux enfants du Conseil Municipal d'Enfants d'avoir participé avec beaucoup de dynamisme et de bonne humeur à l'après midi réservé à la «Force d'un sourire».

Merci également pour cette superbe soirée très réussie autour de la musique, et du cinéma de plein air. Soirée de partage et de rencontres amicales.

A vous tous, très bonnes vacances et à très bientôt.

L'Equipe Nouvel Elan



## Horaires d'ouverture de la mairie pendant les congés

### Juillet 2018

Ce qui change pendant la période de congé :

Lundi 9 / 07 de 16h à 18h

Jeudi 12 / 07 de 16h à 18h

Mercredi 18 / 07 fermé

Samedi 21 / 07 fermé

Lundi 23 / 07 de 16h à 18h

Jeudi 26 / 07 de 16h à 18h

### Août 2018

Ce qui change pendant la période de congé :

Samedi 11 / 08 fermé

Samedi 18 / 08 fermé

Mercredi 22 / 08 fermé

Samedi 25 / 08 fermé

Lundi 27 / 08 de 16h à 18h

Vendredi 17 et 24 Août ouverture de 09h30 à 11h30 et fermeture après-midi.

Autres événements à venir ...

